

TRS-8410
GROUPES ET PRATIQUE D'EMPOWERMENT
Été 2017

Professeure : Ginette Berteau, t.s., PhD.
Berteau.ginette@uqam.ca
514-987-3000 poste 7065

Dates des cours : mardi, le 02 mai 14h00 à 17h00- mardi, le 9 mai de 14h00 à 21h00, le 16 mai, de 14h00 à 21h0, le 23 mai, de 14h00 à 21h00, le 30 mai, de 14h00 à 21h00, le 06 juin de 14h00 à 21h00, le 13 juin de 14h00 à 21h00 et le 20 juin de 14h00 à 17h00

1. Descriptif

Ce cours a pour objectif l'approfondissement des théories et des concepts liés à l'empowerment et à l'utilisation du groupe dans l'appropriation du pouvoir personnel et collectif. Il vise également à développer une analyse et une attitude critiques à l'égard des pratiques de groupe dites d'empowerment. L'étudiant sera invité à réfléchir sur son pouvoir en tant qu'intervenant et sera initié à l'utilisation de la réflexivité dans un contexte d'intervention. Enfin, le cours vise à identifier les pratiques de groupe novatrices qui s'inscrivent dans des pratiques sociales contribuant à l'exercice de la citoyenneté. Analyse et critiques des différentes conceptions de l'empowerment et leurs théories respectives; les concepts-clés et les éléments constituant l'empowerment; le groupe, les processus groupaux et l'aide mutuelle comme pierre angulaire de l'émergence de l'empowerment, les forces et les limites de certains modèles d'intervention de groupe en fonction du concept d'empowerment.

2. Objectifs

A. Généraux :

- Développer les connaissances concernant l'empowerment à partir des paradigmes théoriques, des concepts clé sous-jacents et des éléments constitutants
- Sensibiliser à la place du « groupe » dans le processus d'émergence de l'empowerment et à l'utilisation que l'on en fait
- Développer une analyse et une attitude critique à l'égard de l'intervention réalisée et de sa propre pratique et en matière d'empowerment.

À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

B. Spécifiques :

- Examiner les principaux paradigmes théoriques et les différentes conceptions d'empowerment
- Distinguer les composantes de l'empowerment et les principes d'intervention qui y sont rattachés
- Identifier les forces existant dans le groupe restreint favorisant l'émergence du processus d'empowerment
 - Ressources, aide mutuelle, communication, prise de décision, modèles d'intervention, etc.
- Apporter un point de vue critique sur le rôle de l'intervenant et son pouvoir dans un groupe visant l'émergence de l'empowerment
- Dégager les démarches à réaliser pour permettre l'émergence de l'empowerment dans un groupe
- Analyser ses attitudes comme intervenant dans une perspective d'empowerment.

3. Les modalités pédagogiques

Les modalités utilisées seront diversifiées en fonction des objectifs d'apprentissage. Il y aura des exposés interactifs suivis d'échanges. Une place sera faite à l'aide mutuelle, à la confrontation des idées et au partage d'expériences. À plusieurs reprises, des personnes-ressources seront présentes (possiblement des personnes réalisant des groupes de soutien et d'entraide dans une perspective d'empowerment et des collègues de maîtrise ayant réalisé des groupes basés sur l'empowerment. Afin de favoriser l'apprentissage, une partie du cours sera planifiée en fonction des besoins du groupe-cours. Des mises en situation et des jeux de rôles permettront d'illustrer le rôle de l'intervenant de groupe ainsi que les principales habiletés.

4. Les modalités d'évaluation

Première modalité : Résumé d'un texte à l'étude et participation à l'apprentissage du groupe-classe : 10%- 1 page

L'objectif de cette première modalité est de permettre un retour sur quelques textes-clés (empowerment et travail social de groupe). Il s'agit de sélectionner cinq idées centrales présentes dans le texte choisi et d'identifier une question qui pose un regard critique sur les idées avancées ou encore qui peut interroger la mise en application de ces mêmes idées. L'exposé est de 5 minutes et l'échange avec le groupe classe est de 15 minutes maximum. Cet exposé servira de déclencheur à certains exposés théoriques.

Si le groupe-classe le désire, ce bref travail sera envoyé à chaque membre du groupe-cours, la semaine suivant la présentation.

Critères de correction : Capacité de ressortir les idées-clés du texte, capacité d'apporter un point de vue critique et respect des consignes (durée).

Date de remise : le lundi suivant l'exposé

Rétroaction : le cours suivant l'exposé

Deuxième modalité : Réflexion sur le développement de la conscience critique et sur la position de l'intervenant en groupe (20% - un interligne et demi)

À partir des textes suivants :

1-Dallaire (2012) « Comment se porte la conscience critique », R.T., pp. 237-258

2- Lemay (2007) « L'intervention en soutien à l'empowerment », R.T., pp. 228-237

3- Steinberg (2008) Chapitre 7- « L'autorité et l'aide mutuelle », pp. 153-175

Vous faites l'analyse croisée de deux textes le 1 (Dallaire) et le 2 (Lemay) ou le 1 (Dallaire) et le 3 (Steinberg).

- Donnez votre position personnelle sur la place du partage d'autorité dans un groupe.
- Commentez aussi ce que signifie pour vous, le développement de la conscience critique et la place que vous allouez ou alloueriez à cette dimension lors d'une intervention.
- Comment ces textes vous permettent de réfléchir sur votre pratique ? Quels sont vos enjeux de pouvoir lorsque vous êtes avec un groupe (comme membre et comme facilitateur). Une page doit être consacrée à cette dernière partie.

Cette réflexion se terminera en classe par un exercice sur le sujet.

Longueur : 4 pages.

Date de remise : 30 mai 2017

Rétroaction : 13 juin

Critères d'évaluation :

- Capacité de synthèse : 20 %
- Capacité de ressortir les éléments essentiels des textes : 30 %
- Capacité d'élaborer une position personnelle : 20 %
- Capacité de réfléchir sur le pouvoir de l'intervenant dans un groupe : 30 %

Troisième modalité : Présentation d'une situation particulière (30%)

À la mi-cours (23 mai), le groupe-cours choisira trois situations particulières liées à la phase de travail qu'il aimerait approfondir dans la dernière partie du cours. En équipe de trois ou quatre, vous aurez à explorer sur le plan théorique et pratique une de trois situations choisies. Dans les faits, vous serez responsable d'animer le groupe-classe durant 75 minutes : autour de 50 minutes pour faire découvrir ce que vous avez trouvé dans la littérature. Autrement dit, vous devez mettre

en application ce que vous avez appris dans le cours : utiliser les savoirs d'expérience présents dans le groupe tout en rendant accessibles des savoirs encore non disponibles au groupe. Le but est de permettre une meilleure appropriation des connaissances et du pouvoir dans notre groupe et de vivre un processus d'aide mutuelle. Une synthèse de 10 minutes fera suite à l'animation. L'équipe aura droit alors d'utiliser une présentation Powerpoint pour cette synthèse (maximum : 5 transparents) à la fin de votre animation. Bref, cette modalité d'évaluation a comme objectifs de vous permettre d'élargir vos connaissances en intervention de groupe, de mettre en oeuvre quelques habiletés et principes vus durant le cours et d'expérimenter divers types d'activités pouvant être réalisés dans un groupe (théâtre-Forum, jeu de rôles, mise en situation, incident critique). Vous pouvez consulter la professeure pour les textes et les stratégies d'animation. Un résumé de 5 pages est demandé. Il pourra être accessible à tous les membres du groupe.

Critères d'évaluation :

- Rigueur de la recherche : 15%
- Capacité d'utiliser les ressources du groupe : 25%
- Capacité de dispenser un savoir non disponible dans le groupe : 20%
- Capacité de réguler le processus de groupe : 15%
- Pertinence de l'activité : 10%
- Capacité de synthèse : 15%

Afin de permettre un apprentissage par les pairs, la grille d'évaluation sera complétée par les pairs. La moyenne obtenue par l'ensemble des évaluations du groupe-cours comptera pour 50%. L'autre 50% sera allouée par la professeure.

Quatrième modalité : Élaboration d'un projet d'intervention ou analyse critique d'une intervention : 40% (12 à 15 pages).

Afin de favoriser le cheminement de chacun dans son projet d'étude, cette exigence veut à la fois vous permettre d'intégrer les aspects théoriques et pratiques de l'empowerment et à la fois vous permettre d'avancer votre projet d'étude. Le travail est donc personnalisé, mais doit absolument comprendre des dimensions d'empowerment. À partir d'une grille, il s'agit soit d'élaborer un projet d'intervention de groupe, de faire l'analyse critique d'une intervention ou de comparer l'empowerment avec d'autres cadres conceptuels.

Il est important que chacun fasse approuver son choix de travail par la professeure et respecte aussi les ententes prises avec les directeurs d'études.

Critères d'évaluation

- Cohérence entre les diverses parties et entre les éléments (25%)
- Démonstration de l'intégration théorie-pratique (30%)
- Pertinence des sources d'information (25%). Il est important de nourrir le projet de textes qui sont pertinents à la problématique, à l'utilisation des concepts d'empowerment dans la problématique.

- Esprit de synthèse (10 %)
- Présence de tous les éléments demandés, qualité de présentation et sources bibliographiques respectant les normes (10%)

Date de remise : 17 juillet 2017

5. Achats obligatoires

NINACS, W. (2008). *Empowerment et intervention*, Québec : PUL.

STEINBERG, MOYSE D. (2008). *Le travail social de groupe, un modèle axé sur l'aide mutuelle*, Québec : PUL.

BERTEAU, G. (2016). Recueil de textes - TRS8410

6. Achats fortement recommandés

BERTEAU, G. (2006). *La pratique de l'intervention de groupe : perceptions, stratégies et enjeux*, Québec : PUQ

7. Calendrier

Date	Contenu	Modalités pédagogiques	Lectures (*choix pour la première modalité)
Cours I Mardi, le 02 mai 2017 14h00- 17h00	Plan de cours Le concept de l'empowerment Des définitions	Contrat d'apprentissage Tempêtes d'idées	
Cours II Mardi, le 09 mai 2017 14h00- 17h00	Paradigmes Types d'empowerment Les éléments constitutifs de l'empowerment individuel	Retour sur les lectures Exposé théorique et échange	Parazelli, M. (Moodle) *Damant, pp. 185-207 *Le Bossé, pp. 162-184
Cours III Mardi, le 09 mai 2017 18h00- 21h00	Empowerment communautaire et empowerment organisationnel Regards critiques et enjeux sur l'empowerment	Retour sur les lectures Exposé et échange	Karz, pp. 207-211 Ninacs, Ch. III pp. 39-54 Ninacs, pp. 57- 68 *Cantelli, pp. 258- 284 Vallerie et Joufray, pp. 284- 300 Couture, N. Gestion participative (moodle)
Cours IV Mardi, le 16 mai 2017	Regards critiques et enjeux L'empowerment et le travail de groupe Les ressources présentes dans le	Retour sur les lectures Exposé et échange	*Palier, pp. 211-228 Ninacs, pp. 72-123 Ninacs, Ch. V – L'intervention

14h00-17h00	groupe restreint Explication du travail long		pp. 72- 93 Ninacs, Ch. VI - Les enjeux, pp.110-150
Cours V Mardi, le 16 mai 2017 18h00-21h00	La spécificité du travail social de groupe L'état des lieux de la pratique en travail social de groupe Travail de groupe axé sur l'aide mutuelle Phase pré-groupe L'aide mutuelle et l'empowerment	Exposé et échange	* Roy, Pullen-Sanfaçon, pp. 1 à 24 Steinberg, chapitre I et II Turcotte et Lindsay (2008). Ch. III sur la phase pré-groupe, pp. 71-83 (pour ceux et celles qui ne l'ont pas lu). Dallaire (2010), pp. 84-94 *Breton (2012), pp. 71-84
Cours VI Mardi, le 23 mai 2017 14h00-17h00	Les modèles d'intervention en travail social de groupe et leur lien avec l'empowerment	Exposé et échange	*Lapierre et Lévesque, R.T. pp. 37-65 Marceau, pp. 65-71 *Texte de Roy Promoting Individual and Social Changes: A Hybrid Model of Social Work with Groups (Moodle)
Cours VII Mardi, le 23 mai 2017 18h00-21h00	Suite phase pré-groupe Phase pré-groupe et groupe autogéré Phase de début Identification des thèmes pour la deuxième partie du cours et explication pour le travail sur l'animation.	Retour sur les lectures Exposé et échange	* Texte de Berteau sur le groupe d'entraide (Moodle) *Donaldson (2005), pp. 94-111
Cours VIII Mardi, le 30 mai 2017 14h00-17h00	Phase de travail Processus de groupe, phénomènes de groupe et aide mutuelle	Remise de la deuxième modalité Exercice sur le partage d'autorité et identification des besoins Information sur la modalité : Travail d'équipe Exposé et échange	
Cours IX Mardi, le 30 mai 2017	Phase de travail Deux exemples de travail social de groupe axé sur l'aide mutuelle et	Exposé par personne-ressources	Lee et Cherrier, pp. 112-143

18h00-21h00	l'empowerment Les habiletés et le rôle de l'intervenant de groupe dans un groupe « dit d'empowerment » lors de la phase de travail Préparation des mises en situation		Breton, pp. 152-162 Grille d'habiletés (Moodle)
Cours X Mardi, le 6 juin 14h00-17h00	Le programme d'activités Phénomènes de groupe (suite)	Synthèse théorique Jeu de rôles ou mise en situation	
Cours XI Mardi, le 6 juin 18h00-21h00	Phase de travail Les habiletés propres au travail de groupe Préparation des mises en situation	Exposé et mise en situation	
Cours XII Mardi, le 13 juin 14h00-17h00	La fin dans les groupes et l'évaluation et l'intervention de groupe Situations particulières (1)	Exposé Animation sur des situations particulières par une équipe	
Cours XIII Mardi, le 13 juin 18h00-21h00	Situations particulières (2)	Animation sur des situations particulières par 2 équipes	
Cours XIV Mardi, le 20 juin 14h00-17h00	Situations particulières (1) Synthèse du cours	Animation sur des situations particulières par une équipe	
- Horaires de consultation pour les travaux longs : Les mardi, 23, 30 mai et 6 juin de 11h00 à 12h30 : ½ heure par étudiants ou selon disponibilités mutuelles			

8. Présentation des travaux

- La qualité du français écrit est importante. Travaux rédigés à 1,5 interligne en utilisant une police de caractère de 12 points. Travaux paginés;
- En conformité avec la politique « verte » de l'École de travail social, éviter d'inclure une page-titre. Prendre soin d'indiquer sur les 3 premières lignes : le titre du cours, la date de remise, nom et code permanent, titre du travail remis. Le recto-verso est privilégié;
- Les travaux doivent comprendre une bibliographie complète. Comment rédiger une bibliographie?
http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer3.html ou encore suivre les règles de la Revue NPS
- Remise des travaux en version papier lors des séances de cours ou dans la chute aux travaux de l'École de travail social;

- Pour récupérer les travaux corrigés, joindre une enveloppe pré-affranchie correctement lors du dépôt des travaux à la fin de la session. Les travaux ne seront plus disponibles au secrétariat de l'École de travail social.

- AVIS IMPORTANT -

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les «Infractions de nature académique». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de «tolérance zéro» relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux document, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, la Faculté des sciences humaines vous invite à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.instances.uqam.ca/reglements>

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page WEB sur le plagiat à l'adresse suivante :

www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/

Sur ce site, vous y trouverez de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.